



ASSISTANCE AUTOMOBILE 2026

Tél : 04 12 05 09 09

(Depuis l'étranger : + 33 4 12 05 09 09)

Votre véhicule est immobilisé ! Pendant les horaires d'ouverture de nos agences, veuillez contacter directement l'agence de départ. En dehors, vous bénéficiez d'une assistance routière, disponible 24h/24, 7j/7 et 365j/an pour vous répondre et vous permettre de reprendre la route le plus rapidement possible.

Que faire en cas d'immobilisation du véhicule ?

Mettre en sécurité le conducteur et les passagers (gilet et triangle) et allumez les feux de détresse. Contacter le service d'assistance dépannage au numéro ci-dessus (aucune prise en charge sans appel préalable). Vous munir du numéro d'immatriculation du véhicule.

Dans quel cas l'assistance prend en charge les frais ?

Uniquement lorsque l'immobilisation du véhicule loué est due à une panne mécanique ou électrique du véhicule, à un accident non responsable, batterie déchargée, en cas de vol, de vandalisme ou d'incendie.

Les prestations accordées sont les suivantes :

- Dépannage, remorquage,
- Taxi : 50 kms/150 € maximum
- Véhicule de remplacement : 2 jours maximum

Dans quel cas l'assistance intervient mais ne prend pas en charge les frais ?

En cas d'accident responsable ou de panne résultant d'une négligence ou d'une mauvaise utilisation du véhicule par le locataire, **tous les frais engagés** (dépannage, remorquage et réparations...) **resteront à la charge du locataire.**

Les prestations seront refacturées dans les cas suivants :

- Accident responsable (avec ou sans tiers)
- Panne de carburant (manquant ou erreur de carburant)
- Crevaison simple ou multiple, éclatement
- Bris de glace
- Panne d'additif (ADBLUE, huile moteur, liquide refroidissement...)
- Clés cassées, volées, perdues ou oubliées dans l'habitacle du véhicule,
- Embourbement du véhicule
- Immobilisation sur voie non carrossable ou interdite à la circulation
- Appel à l'assistance pour raison non valable

Véhicules exclus : Poids lourds, véhicule sans permis, remorque frigorifique